

Commune de
ECOS
PLAN LOCAL D'URBANISME
Plan de zonage n°3/3
1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du 20/02/2019
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Ecos,
Le Maire,



ARRÊTÉ LE : 13/06/2018
APPROUVÉ LE : 20/02/2019



Maître de France (Siège social)
200, rue de l'Industrie
35000 Rennes
Tél : 02 99 57 99 99

Seine-Normandie Le Havre
100, Boulevard François Mitterrand
76600 Canteleu
Tél : 02 35 45 55 00

Genet Est
Rue de la République
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 04 01 02

Val de Seine
Dina Ecosse
Rue des Ventes Graines
92400 Courcouronnes
Tél : 01 45 18 18 38

Seine-Normandie Cotuit
Parc d'Activités La Longue Butte
28100 Saint-Gilles-les-Bains
Tél : 02 33 18 18 12

Légende

- Carrière souterraine
- Carrière souterraine sur hameau
- Exploitation à ciel ouvert
- Carrière souterraine
- Exploitation à ciel ouvert
- Construction manquante
- ★ Élément de patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
- ◆ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11.2° du CU
- - - Identification des continuités douces au titre de l'article L.151-38 du CU
- - - Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU
- - - Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU (Rû du Bourdon)
- - - Axe de ruissellement
- Projets d'aménagement et de constructions en cours de réalisation
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU (mare, étang,...)
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU (parc, jardin, verger,...)
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du CU
- Emplacement réservé
- Secteur sur lequel s'applique des orientations d'aménagement et de programmation
- 1AUa : Zone à urbaniser à vocation d'activités et d'équipements
- 1AUe : Zone à urbaniser à vocation d'équipements
- AU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- Ne : Secteur naturel à vocation d'équipements
- NI : Secteur naturel de loisirs
- U : Zone urbaine
- Uz : Secteur urbain industriel

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	508 m ²	Aménagement d'un accès	Commune
ER n°2	15 m ²	Aménagement de sécurité routière	Commune
ER n°3	895 m ²	Aménagement de continuités douces	Commune
ER n°4	15 m ²	Aménagement de sécurité routière	Commune
ER n°5	418 m ²	Création de continuités douces (1.50 m)	Commune
ER n°6	453 m ²	Aménagement hydraulique	Seine Normandie Agglomération

